

Mairie
FRANGY EN BRESSE
711330

Le conseil municipal s'est réuni, le vendredi 24 mars 2017 à 20 H 30 sous la présidence de Patrick GUILLOT, Maire
Excusée : Jocelyne EUVRARD
Secrétaire de séance : Josette COMBETTE

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte-rendu de la séance précédente.
- Adopte en 1^{ère} lecture et à l'unanimité le budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 595.000 € pour la section de fonctionnement et 120.000 € pour la section d'investissement.
- Adopte également en 1^{ère} lecture et l'unanimité les budgets :
 - + annexe du café/restaurant qui s'équilibre pour les 2 sections à la somme de : 67.000 €
 - + du lotissement « le terrain du château » pour 204.430 €
 - + d'assainissement pour 19.500 €.
- Décide de maintenir pour 2017, les taux de fiscalité locale directe.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre telle que proposée par le Centre de Gestion, pour des missions facultatives.
- Après vote à bulletins secrets qui a donné le résultat suivant pour : 2 voix / contre : 11 voix, confirme son refus du 16 décembre dernier, pour le paiement par la Communauté de Communes de la contribution communale au SDIS.
- S'oppose à l'unanimité après vote à bulletins secrets, au transfert de la compétence en matière d'urbanisme à la CCB71.
- Forme les bureaux de vote pour l'élection Présidentielle des 23 avril et 07 mai.
- Entend le compte-rendu des réunions du SIA Seille/Brenne (22 mars) et du SICED (21 mars).
- Décide des différents travaux à réaliser sur la voirie communale (pierre d'entretien, saignées, fossés ...) ainsi que sur la façon de procéder.
- Evoque à nouveau l'aménagement paysager du terrain du château et la possibilité d'y installer des jeux pour enfants.
- Discute sur différentes demandes reçues : Mme Bischof pour chemin rural à Clémencey / M. Descieux pour diverses nuisances / devis pour un pulvérisateur.
- Fixe au vendredi 05 mai la prochaine réunion.

La Secrétaire :



Le Maire :

